

Un flot opérationnel de deux hectares placé sur le cheminement médian vers la cathédrale, celui qui prolongeait la route de Paris emprunté par Charles Péguy, permit d'entreprendre la restauration de la maison pittoresque qui occupe l'angle de la rue des Ecuyers avec la rue aux Cois. Ce fut là une démonstration positive si l'on juge l'essor qui en découla.

Aujourd'hui les rues du Bourg et des Ecuyers sont en grande partie restaurées. Dans cette dernière après avoir mis en souterrain toutes les installations techniques telles que eau, gaz, électricité, téléphone... le pavage est en cours, conformément aux dispositions anciennes.

Au centre de cet flot, et sur la rue aux Juifs tombée en totale déshérence, une opération de rénovation est engagée avec la création d'un foyer pour personnes âgées; c'est un morceau des bords de l'Eure qui va être mis en valeur sur le prolongement de l'impasse Tomblaine. L'flot opérationnel joue pleinement son rôle puisqu'en cours d'achèvement, et par rapport aux 90 maisons qui le constituent, on peut aujourd'hui compter 150 maisons restaurées à Chartres. La vitesse de croisière semble atteinte, et l'important est de la tenir. Pour cela, des opérations groupées sont engagées sur l'ensemble des 64 hectares du secteur sauvegardé; ainsi se relie entre elles des brides formant de plus en plus, et à nouveau, les fronts continus des rues pittoresques de Chartres.

L'image de l'application de la loi du 4 août 1962 à Chartres pourrait se confondre avec cette mutation printanière dans la nature: en effet, l'éclosion des bourgeons sur un tronc grisâtre est comparable à l'apparition des pignons lumineux dans le fond sombre de l'Histoire. Mais il faut placer ce printemps à l'échelle séculaire, en prenant conscience que l'apanage de notre époque est bien de communiquer l'héritage monumental que nous avons reçu aux générations qui suivront.

Chartres s'est engagée dans ce sens, et il est agréable de constater aujourd'hui que cette voie est non seulement celle de la France, mais aussi celle d'une Europe dont les frontières, à ce point de vue, sont devenues le sceau d'une conscience humanitaire.

Krzysztof P a w l o w s k i (Pologne)

#### LES PROBLEMES DE PETITES VILLES HISTORIQUES EN EUROPE ORIENTALE

La tâche que les organisateurs du Colloque ont bien voulu me confier s'est avérée difficile.

La première difficulté qui s'est présentée consiste en la notion de la "petite ville historique" qui n'est pas suffisamment définie. Le plus évident des critères - celui du nombre actuel des habitants - ne peut être décisif à l'échéant vu la variété des rôles joués par les centres historiques dans le tissu urbain actuel.

Toutefois cette difficulté n'est pas la principale, étant donné que de nombreux éléments de la méthodologie de la conservation sont similaires pour des villes de différente échelle. D'où les critères du choix des localités que j'ai adoptés, malgré leur caractère en grande part intuitif, sans qu'ils portent atteinte à la vision générale de ce problème.

Par contre, la vraie difficulté qui apparaît dans un exposé aussi bref consiste à traiter - sur le plan de l'Europe Orientale - le sujet des villes historiques qui ne présentent point une structure homogène: Sur la majorité de ce territoire, les villes sont aménagées d'une façon planifiée, leur forme donc est relativement régulière. Néanmoins il y en a d'autres qui sont nées de façon spontanée et dont l'évolution a marqué la composition spatiale. Le caractère et le rôle des dominantes architecturales, surtout des édifices culturels, les différencient les unes des autres, les systèmes de défense et évidemment la configuration du terrain d'où les divergences très apparentes par rapport au paysage. Le processus de l'urbanisation suivait différents cours déterminant la grandeur des villes. Par exemple, en raison d'un réseau urbain particulièrement dense en Tchécoslovaquie des dimensions des villes historiques se sont maintenues jusqu'à nos jours sans trop changer et elles justifient l'appellation de "petites villes" dont on les qualifie.

L'un des traits caractéristiques de l'urbanisation en Pologne consiste dans le nombre très grand des villes créées à l'époque moderne et dont la composition est spécifique pour cette période.

Il semble, qu'en Europe Orientale, le plus différencié est le caractère des immeubles d'habitation et que ce fait résulte - en premier lieu - de la variété du matériel de construction. L'architecture en bois qui dominait sur ce terrain cède la place, peu à peu, aux matériaux plus durables; à la brique, à la pierre et parfois aussi au colombage. Ce processus se déroula par étapes et il s'est amplifié aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les tissus urbains plus durables ont maintenu généralement le lotissement antérieur du terrain grâce à quoi ils n'ont pas été destructifs pour la composition d'ensemble.

La ville polonaise Brodnica constitue un très bon exemple: elle a conservé ses hautes valeurs monumentales, bien que - en dehors des dominantes anciennes et des reliques de l'enceinte médiévale - tous les bâtiments aient été refaits au XIX<sup>e</sup> siècle.

Toutefois, il existe encore de petites villes construites en bois, en Pologne/Lanckorona/, en Roumanie, en Union Soviétique ou en Bulgarie, qui présentent un problème spécifique et autrement difficile à résoudre sous divers aspects.

Similairement à d'autres régions du monde, en Europe Orientale les petites villes à l'époque de l'industrialisation et du développement des moyens de transport ont subi le lot des différents destins. Les unes, dépourvues de moyens, pétrifiées dans leurs formes anciennes ont eu la chance de conserver leur caractère, d'autres ont subi des transformations qui, en fonction de différents facteurs présentaient des caractères variés. Parfois les investissements pénétraient dans les secteurs historiques, souvent ils se concentraient aux alentours des villes, parfois aussi de nouveaux centres sont nés. Dans ce processus le grand rôle incombait aux conditions topographiques de la ville.

Par ex. les sites accidentés, ou la baie d'une rivière, favorisait la conservation de l'indépendance de la ville souvent soulignée encore par la présence des fortifications.

La triste spécificité de l'Europe Orientale s'est le degré élevé de destruction résultant de la IIème Guerre Mondiale, mais lui aussi n'est pas le même pour tous les pays.

La différence de la situation économique issue de ces destructions, mais aussi - dans une certaine mesure - les traditions variées dans le domaine de la protection des ensembles urbains ont déterminé les différences des activités entreprises dans ce domaine, au cours du dernier trentenaire.

Le terme de l'Europe Orientale ou celui de l'Europe de l'Est s'associe forcément à la différence des systèmes socio-économiques avec les pays de l'Europe Occidentale.

Les pays socialistes jouissent d'une renommée dans le domaine de la protection des monuments historiques dont la notion est largement conçue. Car c'est sur ce terrain que leur haute valeur pour la société fut reconnue le plus tôt est portée au rang primordial non seulement dans les programmes du développement de la culture mais aussi dans la planification économique. Ce fut possible grâce à l'appui donné par la société toute entière et qui fut d'autant plus fort que le cataclysme de la guerre mit en lumière le péril qui menace la culture et l'identité de la nation du fait de la perte matérielle de son patrimoine historique.

En même temps les décisions prises au sujet d'une reconstruction des villes historiques totalement détruites ont rendu évident que ce problème relève non seulement du domaine de la conservation mais qu'il constitue également, un facteur essentiel de la planification urbaine. Cette vérité qui de nos jours semble évidente a été introduite successivement dans les travaux concernant l'adaptation des centres urbains de différente échelle.

Néanmoins il est clair que dans la période de la reconstruction de l'économie nationale, la priorité était accordée aux centres urbains particulièrement importants pour le développement du pays. C'est sur eux que fut porté l'effort essentiel tandis que l'on persistait à sauvegarder, conserver et reconstruire, dans les petites villes, des monuments isolés.

Malgré les moyens de réalisation limités on essaye de jeter les bases méthodologiques et organisationnelles pour les futures activités. On a créé une législation de caractère général et pris des décisions concernant certains ensembles urbains.

Je cite à titre d'exemple qu'on a établi des réserves urbaines - 38 en Tchécoslovaquie et 14 en Hongrie parmi lesquelles les petites villes constituaient la majorité. Des recherches analytiques furent entreprises aussi bien sur des monuments particuliers que sur des ensembles urbains et l'on élaborera des projets de longue échéance de leur assésissement et réanimation.

Ce sont ceux de l'institut d'Etat en Tchécoslovaquie, visant la reconstruction des villes, qui ont pris place pilote. A titre d'étude modèle peut être considérée celle de l'ensemble de Görlitz en RDA, de Sibiu en Roumanie, de Plovdiv et Koprivchitz en Bulgarie. En Pologne l'effort a été porté sur le problème d'obtenir une image aussi complète que possible de l'ensemble du patrimoine urbain subsistant après la guerre. Plus de 450 études sur des villes historiques furent élaborées. On procéda à l'analyse de leur évolution spatiale indiquant les principaux éléments historiques de leur structure et les zones de protection actuelles. Ces études ont été prises en considération au moment de l'élaboration des plans directeurs de ces localités ce qui a permis d'éviter des décisions erronées en ce qui concerne la localisation de certains investissements surtout industriels. Toutefois il est juste de mentionner que les directives de conservation étaient, en général données sans une connaissance suffisante des programmes du développement des villes considérées et des solutions envisagées. Ces directives avaient donc souvent une portée exagérée. Un certain nombre de restrictions - de caractère passif - étaient utiles jusqu'au moment où les investissements dans les petites villes prirent de l'essor. A cette heure là, elles n'avaient plus la chance d'être observées. L'imperfection du système de valorisation des secteurs historiques menait souvent soit à la déformation des éléments dont la valeur - quoique sûre au point de vue scientifique - n'était pas évidente par ex. le réseau urbain - soit à l'abandon de tout investissement dans la zone sauvegardée. Cette dernière solution avait pour résultat la dégradation progressive de la ville. En même temps il devenait clair que - en dehors des indices à l'échelle du plan directeur, il est indispensable d'établir d'autres, à l'échelle des plans détaillés. Cette constatation attirera l'attention sur la nécessité d'établir une collaboration étroite entre les chercheurs et les urbanistes, à tous les stades des études et des projets.

Ce but fut atteint dans les divers pays par des méthodes légèrement nuancées. Il semble que la réalisation fut la plus complète en Hongrie où le problème de l'aménagement des villes historiques a été subordonné au Ministère du Bâtiment et de l'urbanisme. En Union Soviétique en bel exemple de cette collaboration de l'institut des recherches avec les urbanistes a été donné au cours des travaux de restauration de Zagorsk. Les zones de protection, indiquées au début de façon générale ont été précisées à l'issue d'un concours auquel furent invitées 3 équipes d'urbanistes.

La collaboration étroite avec les urbanistes s'est avérée de plus en plus nécessaire depuis que le repertoire des localités présentant de l'intérêt aux yeux du conservateur s'amplifie. Cette tendance à élargir le repertoire s'est manifestée au Colloque de l'ICOMOS à Prague et à Levoca, où l'on a pris la résolution d'établir un repertoire complet des villes qui méritent d'être sauvegardées. (1966)

A titre d'exemple, on pourrait mentionner qu'à l'issue des travaux de classification en URSS, 115 villes ont été introduites dans l'inventaire en République Soviétique Russe, 108 en Ukraine

et 46 en Biélorussie.

En Hongrie, à côté des 14 ensembles urbains les plus éminents, on a sélectionné 150 autres molins importants. On a sélectionné également 1041 paysages urbains et ruraux qui devaient être soumis à la protection. En Tchécoslovaquie, on a proposé tout dernièrement d'agrandir le répertoire des villes sauvegardées en adoptant la répartition suivante: 78 de première catégorie et 131 de seconde catégorie. Des travaux similaires ont été effectués dans les autres pays socialistes notamment en Pologne. En abordant ce sujet dans notre pays, nous avons établi les principes suivants:

En partant d'une analyse de la structure spatiale des villes et des résultats des recherches effectuées sur leur évolution dans le passé nous avons examiné successivement:

1. le degré du développement de leur composition spatiale,
2. l'état de conservation du plan,
3. l'état de conservation des maisons d'habitation "monumentales" et traditionnelles,
4. l'état de conservation des objets et des installations d'utilité publique,

À la base d'une étude comparative nous avons estimé:

5. les valeurs des monuments et de leurs ensembles,
6. les valeurs scientifiques de leur composition spatiale, par exemple la disposition schématique sans caractères individuels, représentative pour le type, l'époque ou la région, unique à l'échelle de la région ou du pays.
7. On a soumis à l'estimation les valeurs esthétiques du paysage urbain et naturel et, en fin de compte,
8. on a évalué la richesse de la tradition locale en liaison avec les valeurs didactiques et touristiques.

Le degré auquel ces exigences ont été continuées s'illustre par des indices de 0 à 4 points. En raison des divergences des critères précités, leur rôle dans l'estimation globale a été minutieusement déterminé.

À l'issue de ces études, on a adopté une répartition des centres urbains en 5 catégories (I, II, III, et IV, la cinquième comportant les villes sans valeur historique). Néanmoins, afin d'éviter les conséquences néfastes qui résultaient de la publication de ce classement - surtout en ce qui concerne les objets inclus dans les catégories inférieures - nous avons jugé prudent de limiter la diffusion des résultats de ce classement.

Il n'empêche que 550 centres historiques urbains classés dans les I, II et III catégories seront présentés dans une série de volumes; les zones de protection marquées sur les plans. Dans cette nouvelle publication nous avons introduit une diversification relative à sa portée: les zones de protection totale différemment marquées de celles de la protection de certains éléments, de la zone de protection des dominantes

isolées et des ensembles, de la zone d'intérêt archéologique et de la zone de protection du paysage. Les dites zones ont été déterminées après avoir pris connaissance des projets d'aménagement du territoire. En principe, ce n'est que pour la première zone sauvegardée, celle qui concerne les ensembles de plus haute valeur, que l'intervention du conservateur joue un rôle décisif. Pour les autres un compromis est à rechercher.

Les résultats de la classification confrontés avec les plans régionaux de l'aménagement du territoire permettent de déterminer les directives de la politique de planification à grande échelle.

Le postulat de prendre en considération le problème des petites villes historiques dans la planification régionale et nationale - a été, depuis longtemps, mis en évidence.

Les initiatives qui furent présentées lors du Colloque de Vilnius, notamment celles du "Cercle d'Or" en Union Soviétique groupant plusieurs villes entre autres Suzdal, ou bien le "Collier du Nord" constituent des exemples de réalisation partielle de cette thèse. Néanmoins, nous y rencontrons de grands conflits qui résultent de la difficulté de déterminer les fonctions pilotes de chaque centre en particulier. Des fonctions touristiques sont facilement acceptées mais une pleine intégration du centre historique à la vie contemporaine présente un problème autrement difficile à résoudre.

C'est un fait reconnu que les deux situations extrêmes: le manque total de possibilité de développement et l'expansion exagérée de la ville peuvent être également dangereux. La première mène à la dégradation, la seconde à la déformation de la structure historique. La planification à grande échelle ne peut contrecarrer ces phénomènes que lorsque la capacité fonctionnelle et spatiale du centre urbain est nettement déterminée. Elle ne pourrait être établie qu'après une analyse approfondie non seulement de la ville mais aussi de son entourage immédiat.

Une analyse trop rapide pourrait mettre en péril -- comme ce fut le cas de Kazimierz en Pologne - le caractère de l'ensemble historique. La structure délicate de la ville et la beauté du paysage ont été menacées par le nombre trop grand des équipements touristiques bien qu'en général ces fonctions correspondent bien à la vocation de la ville. Ce n'est que l'intervention conjointe du Conservateur Général et du Ministère de l'Environnement, alarmés par les voix de l'opinion publique, qui a amené la réduction totale du programme surtout en ce qui concernait les projets de construction d'un grand hôtel.

L'exemple d'une petite ville polonaise, Checiny, confirme la thèse que la possibilité d'extension d'une ville est limitée en fonction des valeurs du paysage qui l'environne. Une révision des décisions concernant cette localité s'est imposée par rapport à la construction d'une grande unité d'habitation liée au combinat industriel situé en proximité. Afin de conserver le contact direct

entre la vieille ville et le paysage, on a changé la localisation de cette unité et on a proposé de faire correspondre sa structure avec celle de la vieille cité.

Parfois il est nécessaire de sauvegarder non seulement le paysage naturel mais aussi - dans son cadre - l'architecture rurale. Dans le cas de la ville de Koszek en Hongrie on a organisé un musée en plein air (Borszok). Les constructions nouvelles aux alentours de la ville sont aussi dangereuses car elles portent atteinte aux valeurs de sa silhouette (de la vue d'ensemble). Ainsi par exemple, en vue d'éviter la déformation de la composition unique de la ville renaissance Zamosc, qui actuellement est devenue non seulement un important centre économique mais aussi un chef-lieu administratif, on a entrepris une étude sur l'organisation d'un nouveau centre - non loin de l'ancien, qui reprendra quelques-unes de ses fonctions. Sa composition se rapproche de celle de l'époque de la Renaissance bien que le tissu en soit différent.

Tout dernièrement, dans les nombreux concours ouverts en Pologne qui ont pris comme sujet la transformation des centres historiques, une tendance se manifeste de créer plusieurs centres dans une seule ville qui correspondent par leur échelle à celui de la vieille ville envisagée. Nous attendons avec le plus vif intérêt les résultats du concours proclamé par la ville d'Egeron, Hongrie, sur le thème de la création d'un nouveau centre de cette ville.

Le problème de l'intégration urbaine se pose notamment à des villes en pleine croissance et s'accompagne souvent d'une intégration des bâtiments au sein du centre historique qui est d'ailleurs un phénomène général. Il n'était pas du à un hasard que le colloque de l'ICOMOS consacré à ce sujet eut lieu, en 1972, à Budapest. Nos collègues hongrois ont une très grande expérience dans ce domaine et les réalisations de Győr, Eger et Sopron en sont un témoignage. a le droit de citer d'autres essais tels que, notamment, en Tchécoslovaquie (Beroun), en République Démocratique Allemande (Erfurt), en Pologne où, par exemple à Jawor, un côté manquant de la Grande Place a été remplacé par de nouvelles maisons dont la forme s'inspire de ce qui a subsisté du passé. Ces réalisations exemplaires ne peuvent prévaloir les effets d'autres constructions nouvelles qui souvent rompent l'harmonie des ensembles historiques. Elles ne résultent pas de la spéculation foncière car dans notre système économique-politique elle est fortement bridée, néanmoins la pression qu'exercent les exigences du jour et les nouvelles technologies de la construction en sont la cause. Il est aussi à souligner qu'un rôle important y est joué par le modèle d'une modernité faussement conçue dont le symbole est devenu le gratte-ciel et les grands ensembles introduits aussi bien dans les petites que dans les grandes villes. Dans cette lutte pour la conservation des anciennes structures des petites villes, l'abandon presque universel de la construction des grandes unités - constitue un facteur qui joue en notre faveur. De même que le retour à la conception de la rue autrefois bannie qui crée une ambiance spécifique de lieu de rencontre. Hélas, ce processus se fait sentir surtout dans les grandes agglomérations mais notre rôle consiste à

sensibiliser à ces dangers la société des petites villes avant qu'il ne soit trop tard.

La règle générale que nous adoptons est de compléter l'intégration des éléments nouveaux sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme, par des travaux de revalorisation des ensembles historiques. Dans ce domaine les expériences des pays socialistes sont nombreuses. Dans un aperçu de la méthodologie des travaux de ce caractère il faut commencer par la présentation du problème des rapports existants entre les petites villes et le système de communication.

La première règle et la plus conséquente, dûment appliquée en Tchécoslovaquie, consiste à soustraire les anciens centres du trafic transitoire - par exemple: Cesky Krumlov, Ceske Budiejevce. L'étape suivante c'est d'éliminer ou de limiter autant que possible la circulation des voitures à l'intérieur de la ville. Grâce à un développement de la motorisation moins frénétique qu'ailleurs ce problème apparaît dans nos petites villes avec moins d'acuité et plus tard qu'en Europe Occidentale. Mais comme il est dit que la nature humaine nous pousse à expérimenter à nos propres frais toutes les erreurs nous devons affronter, nous aussi, l'invasion des voitures. C'est pourquoi nous apportons tout notre soin à la création des zones piétonnières.

Dans nos travaux de revalorisation nous avons à résoudre des dilemmes, généralement connus, tels que nous posent entre autres la mise en valeur des reliques des enceintes anciennes. Fréquemment ces vestiges sont inclus dans des constructions postérieures notamment celles du XIXème siècle. Il y a une dizaine d'années on envisagea à Tarnow de dégager les murs de défense médiévaux en abattant toute une rangée de maisons du XIXème siècle. Dernièrement on a abandonné ce projet. Cet exemple démontre un changement de notre attitude envers les monuments d'architecture qui relèvent d'une époque relativement récente, ce qui actuellement est valable en règle générale. Les traitements de conservation des murs de défense sont effectués pratiquement partout. Il semble que la plus intéressante des expériences a été réalisée à Sopron où, pour conserver l'enceinte romaine on a employé des dalles en béton. Les anciennes fosses ont été reconstituées. Des travaux d'un autre caractère sont menés actuellement à Rostock.

La règle générale de la revalorisation de l'architecture monumentale consiste à rechercher les fonctions les plus compatibles avec son caractère. Or, l'éventail de ces fonctions est riche et varié. Les maisons d'habitation créent un problème à part. Les opinions concernant leur affectation à des buts contemporains sont très partagées. Actuellement, l'avis qui semble prévaloir est d'ouvrir au libre accès celles qui sont particulièrement précieuses et dotées d'une riche ornementation à l'intérieur, et donc de les affecter à des fins d'utilité pratique. Les autres, selon les besoins du jour et conformément à la tradition, peuvent être dévolues aux services locaux et aux habitations. Il semble toutefois que nous accordons moins d'attention qu'en Europe Occidentale à garder les anciens habitants. Ceci relève du fait qu'ils ne sont pas chassés de leurs habitations par un loyer trop élevé acceptable uniquement pour

des gens riches. En vue de restituer le prestige aux ensembles anciens nous estimons utile d'y loger ceux qui ont la pleine conscience du privilège qu'un logement de ce caractère constitue. Nous encourageons les coopératives d'habitation à infestir dans la modernisation des tissus anciens compte tenu du coût de ces investissements qui dépasse, en général, les moyens des propriétaires et aussi du ressort de la culture.

Notre but est de garantir à tous des conditions de vie unifiées, sans différence de confort entre les appartements dans les immeubles neufs ou anciens.

Les méthodes techniques de la revalorisation sont depuis longtemps expérimentées et appliquées dans toute leur complexité ilôt par ilôt. Mais elles rencontrent des difficultés communes qui résultent de la nécessité de disposer des locaux de remplacement. Tous les travaux sont précédés par des recherches approfondies dont l'efficacité s'affirme depuis que la photogrammétrie et la photographie sous l'infrarouge sont généralement appliquées. Parfois encore des sous-sols complexes et débranchés créent des difficultés supplémentaires.

Le décor urbain pose un autre problème et à une autre échelle - l'éclairage, les réclames, le revêtement des rues et les espaces verts.

Ces problèmes apparaissent partout et sont résolus de façon similaire. Dans mon exposé j'ai voulu me pencher surtout sur les problèmes - à mon avis essentiels - les détails seront sûrement présentés dans les rapports des Comités Nationaux.

Persuadé que ce colloque n'a pas pour but une confrontation mais un échange d'expériences, j'ai attiré votre attention sur des principes qui ont été adoptés dans le cadre d'un système socialiste, mais ils peuvent être généralement (universellement) appliqués. Ceci ne demande qu'une reconnaissance du principe de la base qui admet que le rôle du patrimoine culturel n'est pas limité à celui des monuments d'architecture, de l'art et de la technique. Il constitue un élément de valeur dans l'environnement humain et se fait garant de son image personnelle dénoncée par l'uniformité de l'architecture de notre époque.

Il n'est pas rare que la nécessité s'impose de subordonner l'intérêt individuel à celui de la communauté, mais ceci est un principe de base non seulement en ce qui concerne la protection du patrimoine culturel mais aussi "le bon urbanisme" et, en général, ce principe est valable pour chaque système de justice sociale.